

Exemple de critères pour l'évaluation de l'épreuve orale du DNB
Collège des IA-IPR
Académie de Besançon

Dans tous les cas, il est nécessaire d'adapter les critères à la réalité de la préparation effective des candidats au cours de l'année. **Les critères d'évaluation sont connus des élèves** : ils ont eu l'occasion de s'entraîner et de percevoir l'écart entre ce qu'ils ont produit et ce qui est attendu d'eux. Les connaissances et les compétences visées sont explicitées et régulièrement rappelées tout au long de la mise en œuvre du projet, de façon à ce que la corrélation entre le projet et sa soutenance soit manifeste pour les élèves.

Que l'épreuve concerne simultanément plusieurs candidats ou un seul, l'évaluation demeure individuelle et selon les mêmes critères pour chacun.

Le terme « apprentissages » tel qu'il est utilisé ici se réfère aux savoirs, savoir-faire, savoir-être dans le cadre de compétences disciplinaires et/ou transversales.

Dans les descripteurs ci-dessous, le degré 4 représente le degré de maîtrise le plus élevé.

Degrés	Maîtrise de l'expression orale		Maîtrise du sujet présenté
	Expression orale en continu	Expression orale en interaction	
Degré 4	La.le candidat.e produit en complète autonomie un discours cohérent et fluide, en utilisant au besoin et avec distance ses documents.	La.Le candidat.e est actif.ve dans l'échange : elle ou il se saisit des questions pour élargir son propos de façon autonome.	La.le candidat.e analyse de façon critique ses choix, sa démarche et elle ou il est capable d'identifier la plupart des apprentissages développés au cours du projet.
Degré 3	La.le candidat.e produit un discours structuré mobilisant un vocabulaire adapté en s'appuyant au besoin sur ses documents.	La.le candidat.e est actif.ve dans l'échange : se reprend et reformule si besoin, exprime son avis, s'appuie sur les questions pour approfondir sa réflexion	La.le candidat.e justifie et/ou argumente partiellement ses choix, sa démarche et elle ou il est capable d'identifier partiellement les apprentissages développés au cours du projet.
Degré 2	La.le candidat.e s'appuie beaucoup sur ses documents et a besoin d'une aide ponctuelle du jury pour produire un propos organisé et avec un contenu perceptible.	La.le candidat.e répond à des questions qui dépassent la dimension purement informative et lui permettent de prolonger son propos.	La.le candidat.e raconte ou décrit de façon organisée le projet et évoque quelques apprentissages développés au cours du projet.
Degré 1	La.le candidat.e lit intégralement et uniquement ses documents et/ou a besoin d'une aide importante du jury pour s'exprimer.	La.le candidat.e répond de façon succincte à un nombre limité de questions qui permettent de préciser le propos sans appeler d'analyse.	La.le candidat.e raconte ou décrit le projet de façon partielle ou peu organisée.

Une fois le candidat positionné selon les différents degrés décrits ci-dessus, la note à l'épreuve pourra être attribuée à l'aide des tableaux de conversion suivants :

Maîtrise de l'expression orale

Expression orale en continu	Expression orale en interaction			
	Degré 4	Degré 3	Degré 2	Degré 1
Degré 4	50	50	50	50
Degré 3	50	45	40	35
Degré 2	50	40	25	15
Degré 1	50	35	15	10

Maîtrise du sujet présenté

Degré	Degré 4	Degré 3	Degré 2	Degré 1
Points	50	45	25	10

Ainsi un candidat qui serait positionné comme indiqué ci-dessous obtiendrait la note de 65 / 100.

Expression orale en continue	Degré 2	40
Expression orale en interaction	Degré 3	
Maîtrise du sujet présenté	Degré 2	25
Total		65